

Page: 1/10

Date d'impression: 03.09.2024 Révision: 03.09.2024

Numéro de version 304 (remplace la version 303)

# RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

· 1.1 Identificateur de produit 600140

· Nom du produit: PRODUIT ANTI-MOISISSURES E-COLL

· Code du produit: 4317784006583

· UFI: U7HQ-HA8K-MA0T-0YE6

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Secteur d'utilisation

SU21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés / public général / consommateurs SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

# Catégorie du produit

PC35 - Détergents et produits d'entretien (y compris les produits à base de solvants) PC8 Produits biocides

- · Emploi de la substance / de la préparation Biocide
- · 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### · Producteur/fournisseur:

E/D/E - Einkaufsbuero Deutscher Eisenhaendler GmbH EDE Platz 1 D-42389 Wuppertal Germany

Tel. +49 202 6096-0 e-mail: sdb@ede.de

· Service chargé des renseignements: Département de la sécurité des produits

# · 1.4 Numéro d'appel d'urgence

ORFILA (INRS): + 33 (0)1 45 42 59 59 Centres Antipoison et de Toxicovigilance

BORDEAUX: 05 56 96 40 80 LILLE: 0800 59 59 59 LYON: 04 72 11 69 11 MARSEILLE: 04 91 75 25 25 NANCY: 03 83 22 50 50 PARIS: 01 40 05 48 48

ANGERS: 02 41 48 21 21

STRASBOURG: 03 88 37 37 37

TOULOUSE: 05 61 77 74 47

# **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

### · 2.1 Classification de la substance ou du mélange

#### · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

Eve Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

(suite page 2)



Page: 2/10

Date d'impression : 03.09.2024 Révision: 03.09.2024

Numéro de version 304 (remplace la version 303)

Nom du produit: PRODUIT ANTI-MOISISSURES E-COLL

(suite de la page 1)

Aquatic Chronic 3 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

# · 2.2 Éléments d'étiquetage

# · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

# · Pictogrammes de danger



#### · Mention d'avertissement Attention

# · Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### · Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P264 Se laver soigneusement après manipulation.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de

protection des yeux/du visage/une protection auditive.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles

peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/

nationale/internationale.

### · 2.3 Autres dangers

· Résultats des évaluations PBT et vPvB

• PBT: Non applicable.

· vPvB: Non applicable.

# **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

# · 3.2 Mélanges

· Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· Composants dangereux:		
CAS: 63449-41-2	composés de l'ion ammonium quaternaire, alkyl en C8-18	<2,5%
EINECS: 264-151-6	benzyldiméthyles, chlorures	
Numéro index: 612-140-00-5	Skin Corr. 1B, H314	
	Aquatic Acute 1, H400	
	♦ Acute Tox. 4, H302; Acute Tox. 4, H312	
	(sui	te page 3)



Page: 3/10

Date d'impression : 03.09.2024 Révision: 03.09.2024

Numéro de version 304 (remplace la version 303)

Nom du produit: PRODUIT ANTI-MOISISSURES E-COLL

(suite de la page 2)

# Règlement (CE) No 648/2004 relatif aux détergents / Étiquetage du contenu moins de 5 % agents de surface cationiques

· Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

# **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

### · 4.1 Description des mesures de premiers secours

### · Remarques générales:

Autoprotection du secouriste d'urgence.

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

#### · Après inhalation:

Veiller à l'apport d'air frais.

En cas de malaise, recourir à un traitement médical.

### · Après contact avec la peau:

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

# · Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

# · Après ingestion:

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

Si les troubles persistent, consulter un médecin.

# · 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires
 Pas d'autres informations importantes disponibles.

# **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

# · 5.1 Moyens d'extinction

#### · Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

# · 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

# · 5.3 Conseils aux pompiers

· Equipement spécial de sécurité: Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie.

(suite page 4)



Page: 4/10

Date d'impression : 03.09.2024 Révision: 03.09.2024

Numéro de version 304 (remplace la version 303)

Nom du produit: PRODUIT ANTI-MOISISSURES E-COLL

(suite de la page 3)

#### · Autres indications

Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.

#### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- · 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Pas nécessaire.
- · 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7. Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

# **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

- 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation.
- · Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités
- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Ne conserver que dans le fût d'origine.
- · Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
- · Autres indications sur les conditions de stockage: Néant.
- · 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · 8.1 Paramètres de contrôle
- · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

(suite page 5)



Page: 5/10

Date d'impression : 03.09.2024 Révision: 03.09.2024

Numéro de version 304 (remplace la version 303)

Nom du produit: PRODUIT ANTI-MOISISSURES E-COLL

(suite de la page 4)

- · 8.2 Contrôles de l'exposition
- · Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.
- · Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle
- · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

· Protection des mains:



Gants de protection (DIN EN 374)

· Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

- · Protection des yeux/du visage Recommandation: Lunettes avec protection latérale (DIN EN 166)
- · Protection du corps: Vêtement de protection étanche

#### **RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

- · 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
- · Indications générales

Couleur: Incolore
 Odeur: Caractéristique
 Seuil olfactif: Non déterminé.
 Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.

· Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et

intervalle d'ébullition 100 °C

· Inflammabilité Non applicable.

· Limites inférieure et supérieure d'explosion

Inférieure: Non déterminé.
 Supérieure: Non déterminé.
 Point d'éclair Non applicable.
 Température de décomposition: Non déterminé.

· pH à 20 °C

· Viscosité:

· Viscosité cinématique Non déterminé.

· Cinématique: 23 °C - 4 mm (ISO 2431)

· **Dynamique:** Non déterminé.

· Solubilité

l'eau: Pas ou peu miscible
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log) Non déterminé.
Pression de vapeur: Non déterminé.

· Densité et/ou densité relative

· Densité à 20 °C: 1 g/cm³

(suite page 6)



Page: 6/10

Date d'impression : 03.09.2024 Révision: 03.09.2024

Numéro de version 304 (remplace la version 303)

### Nom du produit: PRODUIT ANTI-MOISISSURES E-COLL

(suite de la page 5)

Densité relative
Densité de vapeur:
Non déterminé.
Non déterminé.

· 9.2 Autres informations

· Aspect:

· Forme: Liquide

 Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité

• **Température d'inflammation:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

Propriétés explosives:
 Le produit n'est pas explosif.

· Test de séparation des solvants:

Solvants organiques: 0,0 %

· Changement d'état

· Température de suintement:

Propriétés comburantes
 Taux d'évaporation:
 Non déterminé.
 Non déterminé.

 Informations concernant les classes de danger physique

 Substances et mélanges explosibles néant · Gaz inflammables néant · Aérosols néant · Gaz comburants néant · Gaz sous pression néant · Liquides inflammables néant · Matières solides inflammables néant · Substances et mélanges autoréactifs néant Liquides pyrophoriques néant Matières solides pyrophoriques néant Matières et mélanges auto-échauffants néant · Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau néant · Liquides comburants néant · Matières solides comburantes néant · Peroxydes organiques néant · Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux néant

# **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique

Explosibles désensibilisés

· Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

néant

- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 7)



Page: 7/10

Date d'impression : 03.09.2024 Révision: 03.09.2024

Numéro de version 304 (remplace la version 303)

Nom du produit: PRODUIT ANTI-MOISISSURES E-COLL

(suite de la page 6)

- 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

#### **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

- 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008
- · Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

CAS: 63449-41-2 composés de l'ion ammonium quaternaire, alkyl en C8-18 benzyldiméthyles, chlorures

Oral	LD50	240 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	1.560 mg/kg (rat)

#### · Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque une irritation cutanée.

# · Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

#### · Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

# · Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

# · Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### · Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### · Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · 11.2 Informations sur les autres dangers
- · Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.



Page: 8/10

Date d'impression : 03.09.2024 Révision: 03.09.2024

Numéro de version 304 (remplace la version 303)

Nom du produit: PRODUIT ANTI-MOISISSURES E-COLL

(suite de la page 7)

### **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

- · 12.1 Toxicité
- · Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Pour les informations relatives aux propriétés perturbant le système endocrinien, se référer à la rubrique 11.

- · 12.7 Autres effets néfastes
- · Autres indications écologiques:
- · Indications générales:

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

# **RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

# · 13.1 Méthodes de traitement des déchets:

Remettre les conteneurs complètement vides pour le recyclage. Sinon, enlèver le contenu/récipient comme un déchet dangereux. Respecter les règlements officiels.

· Catalogue européen des déchets

07 06 01\* eaux de lavage et liqueurs mères aqueuses

- · Emballages non nettoyés:
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

#### **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

- · 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification
- · ADR, ADN, IMDG, IATA néant

(suite page 9)



Page: 9/10

Date d'impression : 03.09.2024 Révision: 03.09.2024

Numéro de version 304 (remplace la version 303)

Nom du produit: PRODUIT ANTI-MOISISSURES E-COLL

(suite de la page 8)

· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

· ADR UN-· ADN, IMDG, IATA néant

· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

· ADR, ADN, IMDG, IATA

· Classe néant

· 14.4 Groupe d'emballage

· ADR, IMDG, IATA néant

14.5 Dangers pour l'environnement

· Marine Pollutant: Non

· 14.6 Précautions particulières à prendre par

l'utilisateur Non applicable.

· 14.7 Transport maritime en vrac conformément

aux instruments de l'OMI Non applicable.

· "Règlement type" de l'ONU: UN-, -

# **RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

- · 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.
- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

· Pictogrammes de danger



GHS07

- · Mention d'avertissement Attention
- Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P264 Se laver soigneusement après manipulation.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de

protection des yeux/du visage/une protection auditive.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles

peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

(suite page 10)



Page: 10/10

Date d'impression : 03.09.2024 Révision: 03.09.2024

Numéro de version 304 (remplace la version 303)

Nom du produit: PRODUIT ANTI-MOISISSURES E-COLL

(suite de la page 9)

P362+P364

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P501

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/

nationale/internationale.

- · RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3
- · Prescriptions nationales:
- · Verordnung (EU) Nr. 528/2012 Verwendung von Biozidprodukten applicable

#### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

### Phrases importantes

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H312 Nocif par contact cutané.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

- · Service établissant la fiche technique: Département de la sécurité des produits
- Contact: Head of Product Safety Department
- · Date de la version précédente: 03.09.2024
- · Numéro de la version précédente: 303

### Acronymes et abréviations:

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë - Catégorie 4

Skin Corr. 1B: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1B

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire - Catégorie 2

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique - Catégorie 1

Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 3

· \* Données modifiées par rapport à la version précédente